



Sherbrooke, le 13 mars 2024

Informations importantes concernant l'éclipse solaire du 8 avril 2024

Chers parents,

Un phénomène rare que peu de gens ont la chance d'observer se produira le 8 avril 2024 : une éclipse totale du Soleil. Voulant profiter de cette opportunité d'apprentissage unique, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) a élaboré un plan qui répond aux recommandations de la Santé publique et aux directives du ministère de l'Éducation.

Ainsi, plusieurs écoles organiseront des activités éducatives passionnantes à l'occasion de cette éclipse. À Sherbrooke, elle commencera à 14 h 16 et se terminera à 16 h 38. Pendant cette période, la Lune cachera entièrement le Soleil durant plus ou moins trois minutes, de 15 h 27 à 15 h 31.

Selon les conditions météorologiques, plusieurs élèves pourraient être invités à observer l'éclipse. Pour assurer leur sécurité, des lunettes spéciales d'observation ISO 12312-2 seront distribuées aux élèves et aux membres du personnel présents en après-midi. Afin d'éviter tout risque de dommage oculaire, il est crucial que ces lunettes soient portées en permanence lors de l'observation de l'éclipse, et ce, à tous ses stades. **En effet, toute observation directe de l'éclipse entre 14 h 16 et 16 h 38 peut causer des dommages irréparables aux yeux.** Il ne faut donc *jamais* regarder directement le phénomène, et ce, peu importe les circonstances. Notez également que certaines écoles solliciteront des parents bénévoles à se joindre à leur activité afin de rehausser l'encadrement.

La formation et la sensibilisation des élèves aux dangers, mais aussi à la particularité de ce phénomène astronomique, reposent autant sur notre personnel que sur les parents. À cette fin, nous avons préparé [une section éducative sur notre site Web](#) afin que chaque parent prenne le temps avec son enfant pour qu'il comprenne les enjeux de sécurité liés à l'éclipse. C'est un devoir obligatoire à réaliser en famille à la maison!

- Élèves du préscolaire et du primaire

Le plus grand enjeu de sécurité lors de l'éclipse est le fait qu'elle se passe principalement durant les déplacements de fin de journée. Afin d'assurer la sécurité de toutes et tous, nous ne pouvons permettre les déplacements qui ne seraient pas strictement encadrés durant cette période. C'est pourquoi :

- **Il n'y aura pas de transport scolaire pour le retour à la maison.** *Le transport scolaire pour le retour à la maison des élèves du préscolaire et du primaire (incluant l'Écollectif et l'école du Sacré-Cœur) sera complètement annulé l'après-midi du 8 avril. Notez qu'il n'y aura pas de frais de garde supplémentaires pour les élèves privés de transport scolaire.*
- **Le retour à la maison se fera sur l'heure du dîner ou après 16 h 45 seulement.** *Les élèves présents dans nos écoles primaires devront quitter avec leur parent ou à pied (marcheurs) seulement sur l'heure du dîner ou après 16 h 45, lorsque l'éclipse sera terminée. Les parents doivent se présenter seulement à partir de 16 h 45 pour venir chercher leur enfant. Outre les enjeux d'encadrement des élèves, nous voulons limiter la circulation automobile autour de nos écoles pendant les périodes inhabituelles de pénombre et de noirceur, alors que toutes nos ressources seront concentrées sur l'encadrement sécuritaire des élèves.*

- Élèves du secondaire

- **Le transport scolaire sera reporté après l'éclipse, soit à partir de 16 h 45, pour l'ensemble des écoles secondaires.** *Cette mesure a été prise à la suite d'une directive du ministère de l'Éducation, afin d'assurer un retour à la maison sécuritaire après l'éclipse.*
- **Les élèves marcheurs devront quitter l'école après 16 h 45 seulement, lorsque l'éclipse sera terminée.**
- **Les parents doivent se présenter à partir de 16 h 45 seulement pour venir chercher leur jeune.**

- Élèves en formation générale adulte et en formation professionnelle

- Élèves de l'école Le Goéland

Les activités sont maintenues au Centre Saint-Michel, au Centre 24-Juin, ainsi qu'à l'école Le Goéland. Des activités particulières pourraient être offertes dans certains contextes de classe.

Il sera possible de motiver l'absence de votre enfant le 8 avril selon les modalités qui seront transmises par l'école de votre enfant. Nous comprenons que certains élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pourraient éprouver des difficultés à suivre et à respecter les consignes de sécurité. Si vous préférez garder votre enfant à la maison ou que sa présence est requise avec vous avant 16 h 45 (pour un rendez-vous, par exemple), deux options s'offrent à vous :

1. Garder votre enfant à la maison toute la journée.
2. Venir chercher votre enfant à l'école sur l'heure du dîner (avant son retour en classe de l'après-midi).

En terminant, nous tenons à souligner que bien que nous fournissions les équipements nécessaires et que le personnel en place veillera au respect des consignes de sécurité, **l'école de votre enfant, son personnel, les parents bénévoles ainsi que le CSSRS ne peuvent être tenus responsables en cas de non-respect de ces consignes par votre enfant.** Comme organisation scolaire, nous sommes, avec les parents, solidairement et conjointement responsables du succès et de la sécurité des jeunes pendant cette journée. Il est donc important de revoir les consignes de sécurité avec votre enfant ou de le garder à la maison si vous avez des doutes quant à son aptitude ou sa capacité à suivre les consignes de sécurité dans nos établissements.

Nous sommes impatients de vivre cette expérience unique avec nos élèves et espérons que vous nous soutiendrez dans ce projet éducatif unique. Nos établissements vous feront parvenir, dans les prochaines semaines, des précisions en lien avec l'organisation de cette journée. Pour toute question, veuillez communiquer avec la direction de votre établissement.

En résumé

Pour tous les élèves :

- Les établissements du CSSRS seront ouverts le 8 avril 2024.
- Le CSSRS fournira aux membres du personnel et aux élèves sur place des lunettes protectrices ISO 12312-2 et un cadre sécuritaire pour vivre l'éclipse.
- Familiarisez-vous avec l'éclipse et les conseils de sécurité en parcourant [notre section éducative sur notre site Web](#).
- Vous pouvez garder votre enfant à la maison le 8 avril en motivant son absence.

Pour les élèves du préscolaire et du primaire :

- Aucun transport scolaire pour le retour à la maison le 8 avril.
- Les élèves pourront quitter l'école avant la fin de l'heure du dîner ou à compter de 16 h 45 uniquement.

Pour les élèves du secondaire :

- Le transport scolaire sera reporté après l'éclipse, soit à partir de 16 h 45.
- Les élèves pourront quitter l'école à compter de 16 h 45 uniquement.

Sylvain Racette

Directeur général du CSSRS